



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'attraction et la rétention en emploi des travailleurs expérimentés

Une stratégie gagnante et d'une valeur inestimable, démontre une étude de la FCCQ

Saguenay, le 22 novembre 2018 – Alors que les travailleurs expérimentés peuvent contribuer à amoindrir les effets de la pénurie de main-d'œuvre, des mesures fiscales appropriées et des aménagements raisonnables au sein des entreprises pourraient les inciter à retarder leur départ à la retraite, démontre une étude de la [Fédération des chambres de commerce du Québec](#) (FCCQ) réalisée par la firme EY et dévoilée cette semaine dans le cadre de son activité *Les Journées économiques – Perspectives 2019*.

« D'un côté, les besoins des entreprises en main-d'œuvre sont criants et de l'autre, les travailleurs expérimentés sont nombreux et en meilleure santé que les cohortes qui les ont précédés. Ils peuvent donc continuer de faire profiter activement la société de leurs compétences », explique Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ.

« Plusieurs de nos travailleurs en âge de prendre leur retraite, ou qui en approchent, voudraient continuer de travailler, mais le contexte ne s'y prête pas toujours. Pourtant, ils ont une précieuse expertise à de nombreux niveaux et aimeraient la partager », ajoute Sandra Rossignol, vice-présente exécutive et directrice générale de la Chambre de la commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF).

L'[étude](#) a évalué la situation de sous-utilisation du potentiel des travailleurs expérimentés, a cerné les meilleures pratiques nationales et internationales pouvant être appliquées dans le contexte de la réalité québécoise et propose des moyens efficaces pour l'attraction et la rétention des travailleurs expérimentés, tant pour les entreprises que sur le plan des politiques publiques.

« L'analyse de l'expérience internationale démontre l'importance d'un environnement où les parties prenantes concernées, soit les gouvernements, les organisations, les associations professionnelles, les syndicats et les établissements d'enseignement travaillent de concert et coordonnent leurs efforts et initiatives », précisent Stéphane Forget et Sandra Rossignol.

Le maintien en poste des travailleurs expérimentés est une stratégie qui pourrait profiter au marché québécois en permettant de maintenir le cap prévu de croissance du PIB du Québec. En effet, le manque de travailleurs disponibles sur le marché peut constituer un frein important au développement économique québécois, tandis que le maintien en poste des travailleurs expérimentés permet aux entreprises de réduire plusieurs risques et d'augmenter leur croissance.

Des constats et des recommandations

L'étude a permis de relever des préjugés à l'égard des travailleurs expérimentés et avance qu'en créant plutôt un environnement favorable, ces derniers peuvent demeurer des travailleurs actifs sur le marché du travail, qui assurent leur juste part de l'équation dans le succès des entreprises.

Anne-Marie Hubert, associée directrice pour le Québec chez EY, explique : « En faisant évoluer les rapports qu'entretient la société avec l'âge, on peut bénéficier du nécessaire transfert de connaissances et du partage de l'expertise entre les travailleurs expérimentés et leurs collègues plus jeunes, souvent grâce à des aménagements somme toute raisonnables de la part de l'employeur ».

« Il ne faut pas oublier que les jeunes travailleurs d'aujourd'hui seront les travailleurs expérimentés de demain », rappellent Stéphane Forget et Sandra Rossignol.

LA FORCE DU RÉSEAU



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

Aussi, cinq recommandations permettant la participation prolongée des travailleurs expérimentés au marché du travail émanent de l'étude, soit sensibiliser l'ensemble de la société afin de changer les perceptions et les attitudes négatives à l'égard des personnes âgées; redoubler les efforts de coordination et de diffusion des bonnes pratiques favorisant la rétention des travailleurs; mettre en place des incitatifs fiscaux et financiers pour cette tranche de travailleurs; reconnaître la valeur de l'expérience et cerner le profil des travailleurs expérimentés québécois pour mieux personnaliser les pratiques de maintien en poste.

« Notre région a besoin de tous ses travailleurs et il faut agir dès maintenant », insiste Mme Rossignol. « Nos travailleurs expérimentés sont des employés déjà formés, qui connaissent l'environnement de travail et qui veulent contribuer. Ce serait dommage de passer à côté ».

« Quand on pense qu'en 2030, un travailleur sur quatre aura plus de 65 ans, il importe que dès maintenant nous prenions collectivement en compte le potentiel de ce bassin de travailleurs et que nous mettions tout en œuvre pour favoriser la poursuite de leur activité professionnelle », conclut pour sa part Stéphane Forget.

Consulter l'étude : [Les travailleurs expérimentés : un potentiel sous-exploité](#)

À propos de la CCISF

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord regroupe près de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional en assurant un pôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Dans son plan de développement économique [Accélérer le rythme, six clés pour une richesse durable](#), la FCCQ recommandait, entre autres, d'accompagner les entreprises dans l'adaptation et l'organisation de leur milieu de travail pour encourager la rétention des travailleurs expérimentés, tout en mettant de l'avant des incitatifs fiscaux à cet égard.

-30-

Renseignements :

Joanne Beauvais
Directrice, Communications
joanne.beauvais@fccq.ca
514 844-9571, poste 3242
Cell : 514 928-8373

Karyna Tremblay
Coordonnatrice communication CCISF
ktremblay@ccisf.ca
418 543-5941, poste 222
Cell : 418 815-2471

LA FORCE DU RÉSEAU